



Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°12 du 19 juin 2025



FREDON
NORMANDIE

Animatrice référente

Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02 31 46 96 53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante

Marielle SUIRE
Chambres d'agriculture
de Normandie
02 35 59 47 50
marielle.suire@normandie.chambagri.fr

Directeur de la publication
Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre
d'agriculture de région
Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires
du programme

Abonnez-vous sur
normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée
par les Ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de
la santé et de la recherche avec
l'appui technique et financier de
l'Office Français de la Biodiversité



Avec le soutien financier de



Après les violents orages localisés de vendredi dernier, retour du beau temps ! Pour cette semaine, les températures sont estivales et en hausse avant une baisse annoncée pour dimanche avec un risque orageux localisé.

L'essentiel de la semaine

- Carotte - céleri** : pucerons sur plantules de carotte.
- Chou** : attention aux altises, chenilles, aleurodes et pucerons.
- Poireau** : attention aux thrips sur pépinières et précoces.
- Salade** : attention aux chenilles.

Sommaire :

BETTERAVE ROUGE : 2

CAROTTE - CELERI : 2

CHOU - NAVET : 5

OIGNON : 8

POIREAU : 10

SALADE : 12

AMBROISIES :

<https://signalement-ambrosie.atlasante.fr/apropos/pr-sentation>
Reconnaissance : <https://www.normandie.ars.sante.fr/lambrosie-une-plante-allergisante-et-envahissante>

Note nationale :



Note nationale BSV



Les ambrosies, des adventices des cultures
dangereuses pour la santé

Identification et stratégies de lutte

https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note_nationale_BSV2021_VF_cle01f21b.pdf

BETTERAVE ROUGE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76		1 parcelle	10 feuilles
50		1 parcelle	4 feuilles
14		1 parcelle	4 feuilles

Pucerons verts et noirs :**Observations :**

Quelques pucerons verts sont présents dans une parcelle sur 12% des plantules. La présence de larves de coccinelles est constatée dans une autre parcelle.

Seuil indicatif de risque :

Au-delà du stade 8 feuilles, le stade sensible est dépassé.

Le puceron noir, bien que provoquant des crispations de feuilles, est moins nuisible (risque virose moindre), le seuil de 50% de plantes porteuses est rarement atteint.

Evolution du risque :

Evolution à suivre mais actuellement le risque est faible à la vue des faibles populations et de la présence des auxiliaires.



Larve de coccinelle (LUNOR)

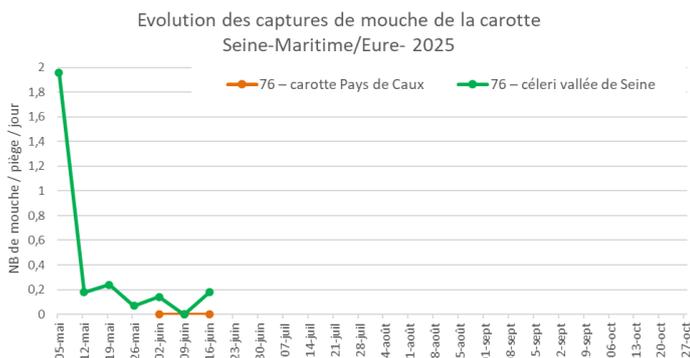
CAROTTE - CELERI :

Suivi :

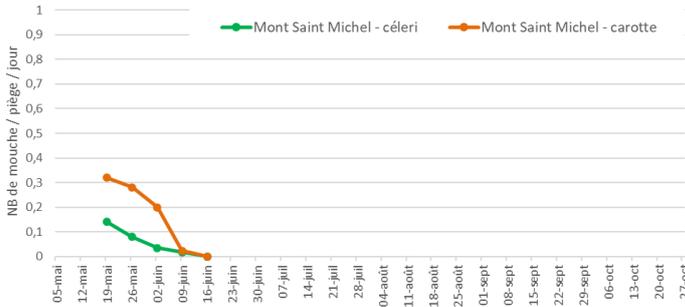
Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76		1 parcelle de carotte 1 parcelle de céleri rave	
14	Plaine de Caen	2 parcelles de céleri rave 1 parcelle de carotte	Céleri : Jeunes plants à 9 feuilles
	Val de Saire	2 parcelles de céleri branche 1 parcelle de céleri rave 4 parcelles de carotte	
50	Surtainville	1 parcelle de céleri branche 2 parcelles de carotte	Carotte : Cotylédon à début grossissement
	Créances	3 parcelles de carotte	
	Mt Saint Michel	4 parcelles de carotte 3 parcelles de céleri rave	

Mouche de la carotte :**Piégeage :**

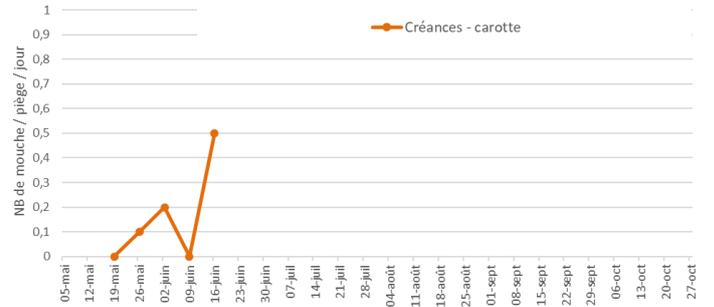
Des mouches ont été piégées sur certains secteurs.



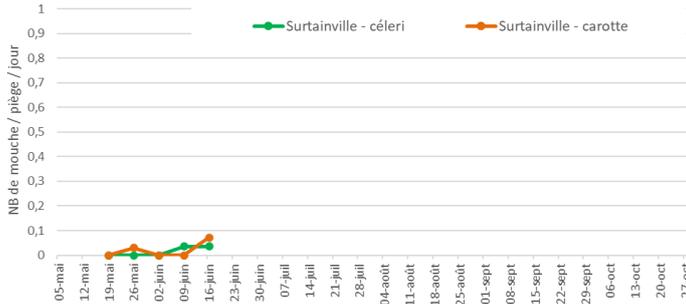
Evolution des captures de mouche de la carotte
Mont Saint Michel - 2025



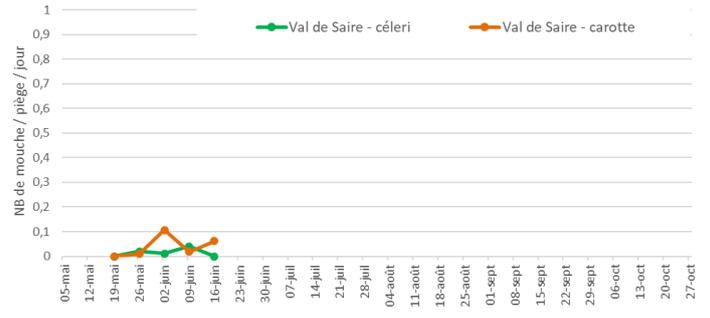
Evolution des captures de mouche de la carotte
Créances - 2025



Evolution des captures de mouche de la carotte
Surtainville - 2025



Evolution des captures de mouche de la carotte
Val de Saire- 2025



Nuisibilité :

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

Pour en savoir plus : <https://www.ctifl.fr/ravageur-connaissance-et-maitrise-de-la-mouche-de-la-carotte-point-sur-les-maladies-et-ravageurs-le-3>



Adulte de mouche de la carotte sur plaque engluée
Eléments de reconnaissance : corps noir brillant, pattes jaunes, tête brun-rougeâtre et ailes sans taches.

Evolution du risque :

Comme dans le bulletin précédent, le vol est toujours en cours sur certains secteurs. Cependant, il n'y a pas de vol lorsque les températures sont supérieures à 25 °C.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

La pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.

Les rotations sont indispensables pour éviter que les mouches issues des pupes hivernantes émergent sous les bâches. L'éloignement de parcelles implantées en carotte l'année précédente est également recommandé.

Mouche du céleri :

Piégeage :

Les captures de mouches du céleri sont en recul dans le nord Cotentin.

Nb de mouche/plaque/jour	Semaine 19	Semaine 20	Semaine 21	Semaine 22	Semaine 23	Semaine 24	Semaine 25
Seine-Maritime_céleri	1,96	0,04	0,05	0	0	0	0
MSM_céleri	/	/	0	0	0	0,017	0
Val de Saire_céleri	/	/	0,06	0,18	0,33	0,12	0,107
Surtainville_céleri	/	/	0	0,57	0,28	0,21	0,107

Observations :

Les dégâts causés par la mouche du céleri sont en augmentation dans le nord Cotentin où ils sont constatés sur 52 à 64% des céleris et dans le Calvados sur 15 à 20% des plantes.

Nuisibilité :

Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.

Seuil indicatif de risque :

Sur céleri-rave : sur jeunes plants, jusqu'à 3 semaines après plantation.
Sur céleri-branche : pendant tout le cycle car dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :

Le vol est toujours en cours dans le nord Cotentin. Observez la présence ou l'absence de galeries sur le feuillage de vos jeunes plants et de vos céleris branche.

Gestion du risque :

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

Pucerons :**Observations :**

Des pucerons sont toujours observés sur le secteur de Créances sur 48 à 68% des plantules de carotte et dans le val de Saire sur céleri-branche. Des pucerons parasités sont présents sur toutes les plantules d'une parcelle de carotte. Des adultes et des larves de coccinelles sont également en action.

Seuil indicatif de risque :

- Carotte : : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies.
- Céleri rave : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies ou 3 semaines après la plantation.
- Céleri branche et persil : 10% de plants avec colonie d'aptères pendant tout le cycle.



Pucerons parasités sur carotte et larve de coccinelle à 7 points (SILEBAN)

Evolution du risque :

Surveillez vos plantules de carotte et l'activité de la faune auxiliaire dans vos parcelles. **Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.**

Alternaria :**Observations :**

Les premiers symptômes de cette maladie sont observés dans deux parcelles de carotte situées à Surtainville.

Evolution du risque :

Les fréquentes averses enregistrées sur le nord Cotentin les semaines précédentes ont été favorables au maintien de l'humidité. A surveiller notamment sur les cultures à fort développement foliaire. L'irrigation est un facteur favorisant.

CHOU - NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76 - 27		2 parcelles de chou	Chou : 4 à début pomaison
	Val de Saire	5 parcelles de chou	
50		3 parcelles de navet	Navet : Grossissement à récolte
	Surtainville	1 parcelle de chou	
		1 parcelle de navet	
14	Nord de Caen	1 parcelle	

Aleurode :**Observations :**

Des aleurodes sont présents dans les deux parcelles situées en vallée de Seine sur 10 à 16% des choux avec un effectif de 1 aleurode par chou.

Evolution du risque :

Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. Les conditions climatiques actuelles sont très favorables au développement des aleurodes. Observez attentivement vos parcelles.

Gestion du risque :**Biocontrôle :**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole>
Contactez votre technicien.

Altise :**Observations :**

Des altises sont observées dans cinq parcelles du réseau sur 16 à 100% des choux avec des effectifs de 2 à 4 insectes par plante.

Nuisibilité :

Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles. En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants. Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.

Evolution du risque :

Les conditions actuelles et à venir sont et seront très favorables à leur activité. Une surveillance régulière de vos parcelles de jeunes plants est conseillée. Elle vous permettra de suivre l'évolution des populations.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Eliminer toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter et de se maintenir.
- Favoriser un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti-insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Chenilles :**Observations :**

Des chenilles de noctuelles sont présentes en vallée de Seine sur 5 à 20% des choux et dans le val de Saire ce sont des chenilles de noctuelles et de teigne des crucifères qui sont présentes sur 8 à 16% des plantes.



Adulte et chenille de teigne des crucifères



Chenilles de noctuelle

Evolution du risque :

Les conditions actuelles et à venir sont et seront très favorables au vol, à la ponte et à l'activité des chenilles. A ce jour, la pression est nulle à très faible mais devrait augmenter au vu des conditions. Observez attentivement le feuillage et le cœur des jeunes choux afin de repérer les toutes premières chenilles.

Gestion du risque :**Biocontrôle :**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>
Contactez votre technicien.

Mouche du chou :**Piégeage :**

Quelques captures sont enregistrées dans le nord Cotentin, elles restent faibles.

Nb moyen de mouche d chou/piège/semaine	Semaine 22	Semaine 23	Semaine 24	Semaine 25
Surtainville_chou	0	0,5	0	0
Surtainville_navet	0	0	0,5	1
Val de Saire_chou	0	0	0	0
Val de Saire_navet	0	0,5	0,16	0

Observation :

Des attaques sont constatées dans une parcelle de navet du val de Saire au stade récolte sur 8% des raves.

Evolution du risque :

Il faut être prudent et laisser la culture sous voile notamment sur les jeunes plantations, les pépinières et durant tout le cycle des crucifères racines.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

La pose d'un voile/filet anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Pucerons verts et cendrés :

Observations :

La présence de pucerons cendrés est observée dans tous les secteurs (cinq parcelles) sur 5 à 32% des choux. Dans le Calvados et en vallée de Seine, des pucerons verts sont également présents sur 100% des choux. Des pucerons parasités, des adultes et larves de coccinelles ainsi que des larves de syrphes sont observés dans de nombreuses parcelles.



Larves de syrphes de différentes espèces

Evolution du risque :

Les conditions climatiques sont favorables aux pucerons mais aussi aux auxiliaires. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies ainsi que l'installation et l'action de la faune auxiliaire. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Maladies sur feuillage :

Observations :

Il n'est pas observé de nouvelles taches dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Les conditions sèches ne sont pas favorables au développement des maladies. Pas de risque. Evolution à surveiller en cas de périodes humides liées à l'irrigation ou à la rosée qui peuvent augmenter le risque.

Prophylaxie :

- Réaliser de longues rotations culturales : elles ne devront pas faire intervenir d'autres crucifères également sensibles.
- Assurer un bon drainage aux parcelles cultivées.
- Eviter les trop fortes densités de plantation afin de favoriser l'aération du feuillage.
- La proximité de crucifères touchées favorise les contaminations, surveiller les éventuels premiers foyers (dans les zones à plus forte humidité : autour des sprinklers par exemple).
- Préférer l'irrigation au goutte à goutte à l'aspersion. A défaut, réaliser les arrosages par aspersion le matin afin que la végétation ressuie rapidement en cours de journée.
- Eviter les irrigations quotidiennes (hors début de cycle et sols particuliers)
- Ne pas travailler dans la culture tant que la végétation est mouillée.
- Eliminer assez rapidement les débris végétaux, en cours de culture à la suite des différentes opérations culturales, et en fin de culture après l'arrachage des plantes. Ils devront être détruits ou enfouis profondément.

Pigeon :

Observations :

Des attaques de pigeons sont notées dans les parcelles de choux du Calvados et du nord Cotentin.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

OIGNON :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		4 parcelles de semis 2 parcelles bulbilles	De 4 feuilles jusqu' à
50	Mt St Michel	1 parcelle mottes en AB 2 parcelles semées	bulbaison pour les plus avancés

Mildiou :**Observations :**

Plusieurs foyers de mildiou sont constatés dans une parcelle en cours de bulbaison dans le Calvados.

Evolution du risque :

La sporulation et la contamination nécessitant des conditions d'humidité saturante (hygrométrie > 95%), le temps sec actuel n'est pas favorable à cette maladie. Surveillez attentivement les parcelles au stade bulbaison proche d'un foyer déclaré, en cas d'irrigation ou d'orage.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

Voir BSV n°8 https://fredon.fr/normandie/sites/default/files/2020-01/SBT/legume/BSV_LegumesNormandie_08_2025_05_22%20note%20haies.pdf

Thrips :**Observations :**

Des thrips sont actifs dans six parcelles d'oignons et sont présents sur 1 à 50% des plantes.

Des thrips prédateurs de thrips, *Aeolothrips* sp, sont observés dans la parcelle conduite en AB au Mont Saint Michel.



Aeolothrips sp : l'adulte est habituellement floricole. Les larves ont un comportement essentiellement prédateur tandis que les adultes se nourrissent de pollen. Les adultes ont des ailes rayées noires et blanches caractéristiques.

Les larves sont en effet d'excellentes prédatrices ; elles se nourrissent essentiellement de thrips mais aussi, à moindre mesure, d'acariens, d'aleurodes et de psylles. Elles piquent leur proie puis la vident de son contenu.

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/20001/Biocontrol-Activites-entomophages>

Nuisibilité :

Sur oignon, les thrips sont souvent peu préjudiciables sauf en cas de populations importantes en conditions très favorables (temps chaud et sec). Pour l'oignon blanc botte, le feuillage peut être déprécié en cas de forte population.

Evolution du risque :

Le temps sec est favorable à leur activité. Observez régulièrement vos parcelles.

Fusariose :**Observations :**

Présence stable dans une parcelle du Calvados.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Rotation : au moins 4 ans sans *Allium* sp,
- Utilisation de variétés tolérantes en cas de parcelles à risques.

Evolution du risque :

Cette maladie est favorisée par les températures élevées, l'optimum étant compris entre 25 et 28°C. Evolution à suivre. Les fortes températures vont être favorables à son développement.

Maladie des taches brunes**Observations :**

Des premiers signes de cette maladie sont observés dans deux parcelles du Calvados.

Élément de biologie :

La maladie des taches brunes est liée à un complexe de deux espèces : *Alternaria porri* et *Stemphylium vesicarium*. Les premiers symptômes sont des petites taches blanches allongées. Celles-ci s'agrandissent ensuite en grandes taches ovales brunes à violacées, formées d'anneaux concentriques. En conditions favorables, les taches se couvrent d'une sporulation brune à noire. L'inoculum est constitué par les résidus de culture laissés au champ. Il est disséminé par le vent ou l'eau (éclaboussures).

L'installation et le développement de la maladie vont être favorisés par des températures douces et des conditions humides, les températures optimales pour l'infection se situant entre 18 et 26°C.

Evolution du risque :

Cette maladie intervient la plupart du temps de façon secondaire : au niveau des blessures des feuilles (vent, grêle), et sur feuilles âgées (plus sensibles à la maladie). Le temps sec actuel n'est pas favorable à son développement. Les orages de la semaine dernière accompagnés de grêle ont pu créer des conditions favorables.

POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		1 parcelle	De 2 à 6 feuilles
76		1 parcelle	
50	Surtainville	2 parcelles	
	Val de Saire	7 parcelles	
	Mt Saint Michel	4 parcelles	
	Créances	2 pépinières (1 en AB) + 2 parcelles	

Thrips :**Observations :**

Comme dans le précédent bulletin, des thrips sont présents dans quatre parcelles de la zone de Créances sur 4 à 72% des plantes et dans une parcelle de la vallée de Seine sur 21% des poireaux. Pour les autres secteurs, les populations sont actuellement très faibles.

Piégeage :

Hormis sur le secteur de Créances, les captures enregistrées restent très faibles ($1 \geq$ thrips/plaque/jour).

Evolution du risque :

Observez régulièrement vos pépinières et vos parcelles. Ces observations vous permettront de suivre l'évolution des populations. Les conditions climatiques actuelles sont très favorables au vol des thrips, évolution à surveiller en parcelles de pépinière et de poireaux précoces où le risque d'augmentation des population est fort.

Mouche de l'oignon et mouche des semis :**Observations :**

Aucune attaque n'a été observée dans les parcelles de poireau du réseau.

Relevé des pièges :

Nb moyen de mouche de l'oignon/piège/semaine	Semaine 19	Semaine 20	Semaine 21	Semaine 22	Semaine 23	Semaine 24	Semaine 25
Surtainville	0	/	2,5	0	0	0	0
Val de Saire	0,5	/	0	0	0	0	0
Créances	/	0,5	2	0,5	0	0	1

Des mouches des semis ont également été piégées à Créances.

Nuisibilité :

Les asticots de la mouche des semis, *Delia platura*, s'attaquent à une très large gamme de plantes hôtes et sont surtout dommageables sur jeunes plants, conduisant à la destruction plus ou moins totale des semis.

Pour pondre, les femelles sont attirées par les sols récemment travaillés (terre fine), humides et riches en matière organique.

Les asticots de la mouche de l'oignon, *Delia antiqua*, s'attaquent aux jeunes plantules d'*Allium*, entraînant une pourriture et la destruction des racines.

Evolution du risque :

Les captures dans les parcelles du réseau sont nulles à faibles. A surveiller notamment si le sol est fraîchement travaillé. Evitez le débâchage des pépinières pour le moment.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Protection par bâchage des semis sur les parcelles à risques.
- La culture sur paillage et l'absence d'apport de fumier frais limitent le risque.

Puceron :

Observations :

Les premiers individus de pucerons de l'oignon (*Neotoxoptera formosana*) ont été observés dans trois parcelles du val de Saire. Des infestations ponctuelles sont observées depuis 2021 sur ce secteur.

Biologie :

<https://encyclopedie-pucerons.hub.inrae.fr/fiche-especes/pucerons/neotoxoptera/n.-formosana>



Puceron ailé avec des ailes caractéristiques

Evolution du risque :

La biologie de ce puceron est mal connue. Evolution à suivre.

Teigne :

Observations :

Aucune chenille n'a été observée dans les parcelles du réseau.



Adulte de teigne du poireau

Attention !
 1 point blanc => teigne du poireau
 ≠
 1 ligne blanche => teigne des crucifères

Piégeage :

Teigne du poireau		
Nb total de papillon/piège/semaine	Sem 24	Sem 25
50 - Créances	0	3

Evolution du risque :

Les premières captures ont été enregistrées sur le secteur de Créances. Le risque débute dès la présence de chenilles. Observez attentivement vos parcelles. Les conditions climatiques actuelles sont favorables au vol des papillons.

SALADE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		5 parcelles	De 4 feuilles étalées à récolte.
	Surtainville	2 parcelles	
	Val de Saire	4 parcelles	
50	Créances	2 parcelles dont 1 en AB	
	Mt Saint Michel	5 parcelles laitues+ 2 parcelles frisées	
	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	
76		2 parcelles	

Limaces :**Observations :**

Des dégâts de limaces sont toujours observés dans une parcelle située dans le sud-Manche.

Pour en savoir plus :

- Note nationale BSV :

http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf

Evolution du risque :

Les températures estivales ne sont pas favorables à leur action.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

Voir le BSV n°7 du 15 mai 2025 https://fredon.fr/normandie/sites/default/files/2020-01/SBT/legume/BSV_LegumesNormandie_07_2025_05_15.pdf

Noctuelles :**Piégeage :**

Les captures sont faibles sur l'ensemble des secteurs.

Nb moyen de papillon/piège/semaine	Semaine 19	Semaine 20	Semaine 21	Semaine 22	Semaine 23	Semaine 24	Semaine 25
Surtainville	4	/	7	0	1	0	1,5
Val de Saire	3	/	1,6	6	5,25	3	5
Créances	/	Mise en	2	4	6	6	2
Mont Saint Michel	/	place des	/	2	4	3,5	2
Calvados	/	pièges	9	14	20	11	3,5

Observations :

De jeunes chenilles sont observées à Créances, en vallée de Seine et dans le Calvados dans quatre parcelles sur 4 à 8% des laitues.

Evolution du risque :

Les conditions climatiques actuelles et à venir sont très favorables au vol des papillons et au développement des chenilles, évolution à suivre. Le risque augmente. Observez attentivement vos parcelles afin de repérer les jeunes chenilles.



Jeunes chenilles de noctuelle

Gestion du risque :**Biocontrôle :**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole> .
Contactez votre technicien.

Pucerons :**Observations :**

Comme la semaine dernière, hormis dans le nord Cotentin, des pucerons sont présents dans six parcelles sur 16 à 96 % des plantes. Dans la majorité des cas il s'agit de pucerons ailés.

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 10% de salades occupées par au moins un puceron aptère au printemps

**Résistance :**

Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.

Plus de détails : <https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/>

Evolution du risque :

Evolution à suivre en fonction de l'installation ou non de ces pucerons. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.

Thrips :**Observations :**

Des thrips sont toujours présents dans deux parcelles du Calvados et une de Créances sur 12 à 100 % des plants.

Evolution du risque :

Le temps sec actuel est favorable à leur développement. Observez vos parcelles afin de repérer les premiers thrips. Surveillez les séries en début de pomaison.

Mouche des semis :**Observations :**

Des attaques de type « cœur rouge » sont observées dans deux parcelles de chicorées frisées suivies au Mont Saint Michel et signalées par le réseau dans une située dans le Calvados.

Evolution du risque :

Les asticots de la mouche des semis, *Delia platura*, s'attaquent à une très large gamme de plantes hôtes et sont surtout dommageables sur jeunes plants.

Pour pondre, les femelles sont attirées par les sols récemment travaillés (terre fine), humides et riches en matière organique. Evolution à suivre.

Pigeon :**Observations :**

Des attaques de pigeons sont toujours observées notamment dans le Calvados.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.



Dégâts de pigeon

LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE :

« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <http://www.ecophytopic.fr/>



Résistance aux produits phytosanitaires :

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA

<https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

LES ABEILLES BUTINENT, PROTEGEONS-LES !



La réglementation pour la protection des insectes pollinisateurs a évolué depuis fin 2021.

Cliquer ici pour télécharger la note d'information BSV-Abeille 2022
https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20220330-note_abeilles_2022.pdf

Cliquer ici pour découvrir les nouvelles dispositions réglementaires pour la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs <https://agriculture.gouv.fr/nouvelles-dispositions-reglementaires-pour-la-protection-des-abeilles-et-des-insectes>

Cliquer ici pour retrouver la Note Nationale Abeilles - Pollinisateurs
<https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/note-nationale-focus-bulletin-de-sante-du-vegetal-a3306.html>



Note Nationale - Focus
Bulletin de Santé du Végétal



Cette note vise à accompagner la démarche agro-écologique portée par le Bulletin de Santé du Végétal. Elle propose une synthèse d'informations actualisées pour la protection des insectes pollinisateurs et relative à la réglementation sur les produits phytopharmaceutiques.



Le déclin des insectes pollinisateurs est ...
 ... une réalité mondiale impliquant de nombreux facteurs de stress notamment d'origine biologique, toxicologique, alimentaire et environnementale (climat, pertes d'habitats, érosion de la biodiversité florale...).

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Crédit photos : FREDON Normandie
sauf mention particulière